Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 022-212203285-20260403-2026_04_04-DE

CÔTES D'ARMOR
saint servais

# Extrait du registre de délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le trois avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-SERVAIS, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame BILLAUX Béatrice, Maire.

Présents : Béatrice BILLAUX, Christian COAIL, Laëtitia LE LOSTEC, David LE ROUX, Gwenola COÏC, Ugo TEXIER, Marina DOLO, Victoria QUEFFELEC, Candice CHARRITTE, Thomas LE BOURDONNEC, Jérôme CRAS

Absents :
Excusés :

Gwenola COÏC a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2026-04-04**

## Affectation du résultat

Le Conseil Municipal :

Après avoir entendu et approuvé le compte financier unique (CFU) de l'exercice 2025 pour la commune,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2026,

DECIDE à l'unanimité des membres présents d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- Affectation au résultat reporté (R1068) : 236 975,39€
- Affectation au résultat reporté (R002) : 642 172.91 €

Pour extrait conforme,

Le Maire,
B. BILLAUX